

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 10 avril 1987

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

LE 50^E ANNIVERSAIRE D'AIR CANADA

HOMMAGE AUX DIRIGEANTS ET AUX EMPLOYÉS

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, à l'occasion du 50^e anniversaire d'existence d'Air Canada, il me fait plaisir, au nom du parti libéral du Canada, de rendre hommage aux dirigeants et aux employés de cette société de la Couronne qui a acquis au cours des années une réputation nationale et internationale des plus enviable.

Au moment où le gouvernement conservateur s'apprête à passer le projet de loi C-18 qui amènera une déréglementation complète du transport aérien, il convient de se demander quelle est la sagesse, voire la nécessité de privatiser à ce moment-ci Air Canada. Le gouvernement serait beaucoup plus sage de convertir la dette d'Air Canada en équité, de s'engager à lui faciliter les emprunts appropriés pour le renouvellement de sa flotte et, finalement, de maintenir cette règle non écrite d'accorder à Air Canada un certain avantage dans l'attribution des routes internationales et transfrontalières, compte tenu du fait que Air Canada dispense souvent des services domestiques dans les parties les plus reculées et les moins rentables du Canada.

* * *

[Traduction]

LES RESSOURCES NATURELLES

L'OUTAOUAIS—LES POSSIBILITÉS D'EXPLOITATION À DES FINS
RÉCRÉATIVES

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, au coeur même de la région de la capitale nationale et dans les environs se trouve une richesse inestimable qu'on n'a jamais exploitée à sa juste mesure. Je veux parler de l'Outaouais, qui coule majestueusement sur des centaines de milles, à la frontière du Québec et de l'Ontario. La rivière prend sa source dans l'immense bassin du lac Témiscamingue

pour se jeter dans l'historique voie fluviale du Saint-Laurent, à Montréal.

• (1105)

Aux premiers temps de la colonie, des centaines de coureurs des bois ont navigué sur l'Outaouais et ses nombreux affluents.

Aujourd'hui et pour de longues années, on pourrait faire de ce magnifique cours d'eau et de ses affluents un véritable paradis des loisirs et une voie navigable pour les petites embarcations. Cette solution pourrait régler partiellement les problèmes économiques dont souffrent l'est de l'Ontario et l'ouest du Québec. L'imagination et les plans existent pour réaliser ce projet dans le respect des impératifs écologiques. Il ne manque plus que la volonté politique.

La navigation de plaisance rapporte un milliard de dollars par année aux gouvernements fédéral et provinciaux. Pourquoi ne pas réinvestir une partie de cet argent et trouver d'autres ressources fiscales afin de développer le réseau fluvial du Canada? A l'aube du XXI^e siècle, préparons-nous à aborder l'ère des loisirs que nous avons contribué à créer.

* * *

AIR CANADA

LE 50^E ANNIVERSAIRE—HOMMAGE AU TRAVAIL DES EMPLOYÉS

M. Gerry St. Germain (Mission—Port Moody): Monsieur le Président, au nom de mes collègues ministériels, je suis extrêmement heureux de vous informer et d'informer les Canadiens qu'il y a 50 ans aujourd'hui, soit le 10 avril 1937, la Chambre adoptait la Loi constituant en corporation les Lignes aériennes Trans-Canada. Cette société, rebaptisée Air Canada par la suite, célèbre donc aujourd'hui son cinquantième anniversaire.

Air Canada a très bien servi notre grand pays et ses habitants. Au fil des ans, elle est devenue l'une des sociétés aériennes les plus importantes et les plus respectées au monde. Je crois que les Canadiens peuvent tous être fiers, au même titre que les employés d'Air Canada, de la réputation de professionnalisme et de compétence dont jouit cette société partout dans le monde. Je tiens particulièrement à souligner la qualité du service qui fait l'honneur des équipages et des membres du personnel d'Air Canada.

J'invite tous les députés à souhaiter avec moi un très joyeux 50^e anniversaire à Air Canada.